Date de création/révision: 25/08/1998

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-1001

RAISON SOCIALE
JohnsonDiversey

RISQUES SPECIFIQUES
IRRITANT - R 38-41-43

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT TASKI EXACT DS
- REFERENCE 1001
- FOURNISSEUR JohnsonDiversey
9-11, avenue du Val de Fontenay
94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

Téléphone / Fax 01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Détergent désinfectant bactéricide

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide

Constituants contribuant aux dangers

AMINES, ALKYL DE COCODIMÉTHYLES,
N-OXYDES R 38/41 5 à 15%
ALCOOL GRAS ÉTHOXYLÉ 5 à 15%
R 22-36/38
CHLORHYDRATE DE POLYHEXAMETHYLENE
BIGUANIDE 5 à 15%
R 36/38-43

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

IRRITANT
R38: Provoque des irritations en cas de contact avec la peau.
R41: En cas de contact avec les yeux, risques de lésions oculaires graves.
R43: Peut provoquer une sensibilisation en cas de contact avec la peau.

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :
laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.Enlever tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- EN CAS D'INGESTION:
Retirer le produit de la bouche.
Consulter immédiatement un médecin ou le CENTRE ANTI-POISONS: 01 40 37 04 04
En cas d'inhalation des vapeurs aérosols retirer de la source d'exposition et installer dans une zone aérée.
- EQUIPEMENT SUR LE LIEU DE TRAVAIL
Fontaine oculaire et lavabo.
Douches, en cas de manipulation de quantités importantes de produit.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

- EQUIPEMENT DE PROTECTION : comme pour le contrôle de l'exposition.
Produit non inflammable.En cas d'extinction d'incendie, utiliser les moyens spécifiques au produit cause de l'incendie.En cas de combustion,possibilité d'émanation d'oxydes de carbone et d'azote.Pas de risque d'explosion connu.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Comme pour le contrôle de l'exposition.
Oter tout vêtement souillé ou éclaboussé

- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter le produit pur :
Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.
Recueillir dans un conteneur étiqueté adapté pour destruction par un centre agréé.Laver les résidus à grande eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Eviter tout contact avec les yeux.
Eviter les contacts prolongés avec la peau.Ne pas mélanger avec les détergents classiques de type anionique. Ne pas fumer.

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine et fermé.
Stocker à température > -5°

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Port de gants et de lunettes de protection.
Port de vêtements appropriés
SUR LE LIEU DE TRAVAIL :
Fontaine oculaire et lavabo.
Douches,en cas d'utilisations importantes de produit.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide incolore et homogène

PH pur à 20°C: 7,0 - 7,5

Température de changement d'état

Non applicable

Point d'éclair

Non applicable

Caractéristique d'explosivité

Non applicable

Densité

à 20°C : environ 1,00

Solubilité

soluble dans l'eau en toutes proportions

10- STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable, pas de réaction dangereuse connue. Ne pas mélanger avec les anioniques : formation d'un complexe qui précipite

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- YEUX : provoque une atteinte sévère temporaire
- PEAU :irritant en cas de contact pro longé ou répété

INGESTION: provoque des irritations des muqueuses digestives.

- INHALATION :irritant des voies respira toires supérieures en cas d'inhalation de vapeurs ou d'aérosols.

Maladies Professionnelles : tableau n°49

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Le produit ne doit pas être rejeté direc tement dans l'environnement aquatique sans pré-traitement. Le dérivé cationi que sera éliminé efficacement au cours du traitement des eaux de rejet.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur tant pour le produit que pour les emballages.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

Produit non classé suivant la réglementation.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses
Symbole : Xi Irritant
Phrases R : R 38-41-43
Phrases S : S 24/25-26-28-37/39

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel Manipuler et utiliser suivant les recommandations indiquées dans la fiche technique et sur le flacon.
Annule et remplace celle du 08/04/98
Toutes les fiches de données de sécurité 'de nos produits classés ''Dangereux''' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL VERT N° 08.36. 05.00.99 (service gratuit)

A N N E X E
==========

Liste des phrases R
(AISD 16/10/02)

R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflam- mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquer le cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
R 56: Toxique pour les organismes du sol.
R 57: Toxique pour les abeilles.
R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
R 60: Peut altérer la fertilité.
R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R 68: Possibilité d'effets irréversibles